

## **EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS**

(Le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

**Présents** : MM. GUILLERET -TACHON- JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL  
MM. MOY – JAN – GETAIN – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN – Mmes BOISHARDY -  
CHOUPEAUX – MM. HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

**Absents excusés** : M. ETIENNE – pouvoir à M. GUILLERET  
M. JEHAN – pouvoir à M. TACHON  
M. LE CORRE – pouvoir à Mme MALESTROIT

**Secrétaire de séance** : M. GETAIN

Le compte rendu de la réunion du 08 février est approuvé à l'unanimité.

### **SALLE DES SPORTS :**

Monsieur CHATELLIER de l'Atelier du Canal présente les modifications à apporter aux marchés de travaux de la salle des sports ; Ces modifications sont générées par :

- ✓ des imprévus de maîtrise d'œuvre
- ✓ des aléas découverts en cours de construction
- ✓ des demandes de travaux supplémentaires présentées par le maître d'ouvrage.

#### **Lot 2 – Démolition – gros œuvre**

- Pose d'un réseau intérieur d'évacuation des eaux pluviales (30 ml)

Montant de l'avenant : 1 399.73 € HT soit 1 674.08 € TTC (+ 0.91 %)

Ce qui porte le montant HT du marché de 153 578.43 € à 154 978.16 € (185 353.88 € TTC)

#### **Lot 3 – Charpente bois**

- Pose d'un madrier de 200\*75 support de couverture pour rehausse acrotère existant (26 ml)
- Bridage pour skydome dans vestiaire sur charpente refaite
- Habillage intérieur des bardages verticaux

Montant du marché complémentaire : 10 752.75 € HT soit 12 860.29 € TTC

Ce qui porte le montant du lot à 92 991.85 € HT soit 111 218.25 € TTC

#### **lot 4 – Bardage**

- Couverture éclairante triple paroi en polycarbonate alvéolaire ARCOPLUS 626 – OPALE – 16 mm épaisseur en 600 mm largeur, joints et accessoires pour salle 2 (20.75 m<sup>2</sup>)
- Couverture panneaux sandwich 40 mm épaisseur isolant (93.80 m<sup>2</sup>)
- Faitage en solin tôle laquée (80.70 ml)
- Bavettes basses (80.70 ml)
- Rives en solin (12 ml)

Montant de l'avenant : 11 557.82 € HT soit 13 823.15 € TTC (+ 9.72 %)

Ce qui porte le montant HT du marché de 118 909.82 € à 130 467.64 € soit 156 039.29 € TTC

#### **Lot 6 - Menuiseries extérieures**

- Modification des réservations : fourniture et pose de pièces de bois traité classe 4

Montant de l'avenant : 783.00 € HT soit 936.47 € TTC (+ 4.40 %)

Ce qui porte le montant HT du marché de 17 800.00 € à 18 583.00 € soit 22 225.27 € TTC

#### **Lot 7 – Métallerie**

Moins value :

- Suite à déplacement du local technique, suppression de la porte métallique pleine 2 vantaux
- Suppression de la structure métallique du support panneaux solaires (incluse dans le lot 15 – équipements sanitaires)

Montant : 7 860.00 € HT soit 9 400.56 € TTC (- 35.44 %)

Plus value :

- Remplacement de la porte de secours Nord/Est de la salle existante

Montant : 1 390.00 € HT soit 1 662.44 € TTC (+ 6.27 %)

Il en découle un avenant négatif de 6 470.00 € HT soit 7 738.12 € TTC. Ce qui porte le marché de 22 176.50 € à 15 706.50 € HT soit 18 784.97 € TTC.

#### **Lot 11 – Revêtements de sols - faïence**

Moins value :

- Reprise des sols carrelage existant + remise commerciale

Montant : 1 031.90 € HT soit 1 234.15 € (- 4.59 %)

Plus value :

- Carrelage neuf dans les vestiaires existants
- Carrelage sous les tribunes
- Isolant et chape dans la salle 2 et rangements

Montant : 22 531.90 € HT soit 26 948.15 € TTC

Il en découle un avenant négatif HT de 1 031.90 € et un marché complémentaire HT de 22 531.90 €. Ce qui porte le montant du lot de 22 500.00 € à 44 000 € HT soit 52 624.00 € TTC.

#### Lot 12 – Sols sportifs

Moins value :

- Ajout d'un sol sportif entre les poteaux au droit des gradins

Montant : 2 610.00 € HT soit 3 121.56 € TTC (- 2.60 %)

Plus value :

- Rabotage des enrobés pour mise à niveau du sol de la salle 1

Montant : 3 900.00 € soit 4 664.40 € TTC (+ 3.88 %)

Il en découle un avenant de 1 290.00 € HT soit 1 542.84 € TTC. Ce qui porte le marché à 100 410.00 € HT soit 120 090.36 € TTC

#### Lot 13 – Peinture et revêtements muraux

- Peinture pliolite sur les murs béton extérieurs (291 m<sup>2</sup>)

Montant : 5 238.00 € HT soit 6 264.65 € TTC (+ 21.29 %)

Il en découle un marché complémentaire de 5 238.00 € HT soit 6 264.65 € TTC. Ce qui porte le montant HT du lot de 24 606.50 € à 29 844.50 € HT soit 35 694.02 € TTC

#### Récapitulatif des modifications (HT)

✓ Avenants positifs :	19 030.55 €
✓ Marchés complémentaires :	38 522.65 €
✓ Avenants négatifs :	11 501.90 €
Total travaux supplémentaires :	46 051.30 €
dont 20 346.25 € imputables à la maîtrise d'œuvre	
6 231.00 € liés aux aléas de la construction	
19 474.05 € pour les demandes de travaux supplémentaires par le maître d'ouvrage.	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 17 voix pour et 2 abstentions ces modifications de marché.

#### HAMEAU DE LA RODE :

##### 1°) – Résultat de la consultation pour les travaux de viabilisation (HT)

Les travaux sont confiés comme suit :

Travaux de voirie et espaces verts	LECLERC TP	121 556 €
Travaux de réseaux eaux usées et eaux pluviales	SEEG	169 930 €
Travaux de réseau téléphone	SEEG	13 995 €

##### 2°) – Planning d'exécution des travaux

Démarrage des travaux le 19 mars (semaine 12)

Déroulement des travaux :

- Terrassement : Semaines 12 et 13
- Assainissement à l'intérieur du lotissement : Semaines 14 à 17
- Eau potable et téléphone : Semaines 18 à 20
- Electricité, basse tension, éclairage public, construction ligne souterraine : Semaines 21 à 23
- Empierrement : Semaines 24 à 26

Fin des travaux : fin juin

Les terrains seront disponibles à la vente en juillet.

#### REHABILITATION IMMEUBLE « RUE DE BEL AIR » :

Le Conseil Municipal confie une mission de maîtrise d'œuvre à l'Atelier DAVID moyennant un taux de 9.20 %.

#### CIDERAL :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les changements de statuts proposés par la CIDERAL qui portent sur la modification des attributions de DSC et les emplois associatifs

#### SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES :

Location des bassins de la piscine par les écoles : 7.50 € par élève scolarisé en primaire versés sur présentation des factures.

Le Triangle d'Uzel : 773 €

#### QUESTIONS DIVERSES :

Autorisation de stationnement de taxis : Le Conseil Municipal décide que les autorisations de stationnement resteront gratuites.